

# L'assemblée générale des sinistrés de Bailleul

## Elle a été renvoyée à quinzaine le quorum n'étant pas atteint

Les sinistrés de Bailleul, victimes de Nabal-Dunze, ont tenu d'acquiescer à la décision de l'assemblée générale extraordinaire à laquelle ils ont assisté au bureau de la Coopérative de Reconstruction et qui était prévue et annoncée pour le mardi 14 janvier, à 15 h., dans la salle du quinqué « La Renaissance », rue de Lille. L'ordre du jour comportait : Lecture et approbation des rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes; Approbation des comptes; Nomination d'administrateurs; Questions diverses.

La grosse question était en réalité de savoir comment on espérait sortir du pétrin, de l'insupportable fouillis dans lequel on pâtissait depuis des années.

On pense bien que nombre des sinistrés avaient volontiers abandonné leurs occupations journalières pour une réunion aussi intéressante. La coïncidence avec le jour de marché hebdomadaire à Bailleul semblait devoir augmenter le nombre d'assistants ou de mandataires. Dès 14 h. 30 les abords du cinéma étaient pleins d'attente. Les membres du Conseil d'administration, dont M. René Notreau, conseiller d'arrondissement, président de la société; M. Dumont, directeur; prirent place au bureau à l'heure dite. Ce fut un grand long travail que celui des mandats, et qui se prolongea jusqu'à vers 16 h. 30. On apprit alors que le quorum, la présence des deux tiers requis par les statuts, n'était pas atteint. On comptait en effet 231 membres sur 420 sinistrés.

La réunion ne pouvant valablement avoir lieu, a été remise à quinzaine. La foule des sinistrés s'écoula quelque peu déçue, commentant diversement ce fâcheux contretemps.

# BOUTONS DE MANCHETTES MURAT

BIJOUX DE QUALITÉ A DES PRIX MOYENS

## La remise en service du paquebot "Paris"

M. Louis Rollin, ministre de la Marine marchande, accompagné de diverses personnalités de son cabinet, a inauguré hier, au Havre, les nouveaux aménagements du paquebot "Paris" pour le service de la ligne de la Manche.

A midi et demi, dans la grande salle à manger des premières, au lieu de déjeuner, on a discuté le projet de loi relatif à la Compagnie Générale Transatlantique. Le ministre a prononcé un discours dans lequel il a montré le chemin parcouru par la Compagnie Générale Transatlantique, du 100 mètres de long, 1.900 tonnes de jauge brute, 1.600 HP, onze nœuds, jusqu'à l'annonce de la "Hedra-France" avec ses 240 mètres, ses 42.000 tonnes, ses 20.000 HP et ses 24 nœuds.

D'autres discours ont été prononcés, notamment par M. Homberg, président du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Transatlantique, qui a remercié le ministre d'avoir permis de remettre ce navire en service du paquebot.

M. Louis Rollin est ensuite monté à bord d'un remorqueur de la Compagnie Générale Transatlantique, sur lequel il a visité la rade et les divers bassins.

## Un grand guérisseur de notre époque

Il y a 50 ans à peine, l'abbé Magnat, curé d'Ancone (Drôme) était la foule jusqu'à son humble presbytère. Sa réputation, faite de nombreuses guérisons, s'élevait au-dessus de tout. Un breuvage possédant sur le sang humain, une action à la fois modératrice et désinfectante, s'était vite répandue dans notre pays. Ce qui était vrai alors, l'est encore aujourd'hui. Ce breuvage appelé Boisson Blanche de l'abbé Magnat, contribue plus que jamais à sauver des milliers d'existences mises en danger par les maux de gorge, les épidémies de fièvre typhoïde, la variole, la scarlatine, la rougeole, l'érysipèle, la fièvre puerpérale, la coqueluche, la pneumonie, les fièvres intermittentes, voire aussi les maladies de peau les plus tenaces. L'abbé Magnat n'est plus son propre reste et ses bienfaits se poursuivent. Le flacon pour faire un litre de Boisson Blanche se vend 7 fr. 95. Dans toutes les pharmacies.

## La fuite d'un remisier Lillois

Nous avons dit dans quelles circonstances on avait découvert à Lille la disparition d'un alicur Julien C. remisier, qui avait pris la fuite en emportant une somme rondelette que lui avait confiés plusieurs clients. Dans la journée d'hier aucune plainte n'a été déposée contre le fuyard. Probablement que les victimes espèrent encore le retour du remisier.

En attendant, celui-ci doit couler des jours heureux en compagnie d'une âme sœur. Nous croyons savoir que dans la dernière lettre envoyée à sa femme, C. a joint ses papiers d'identité et son alliance.

## CA-VA-SEUL POUR METAUX

## A LA GOUR D'ASSISES DU NORD

## L'épilogue de la rixe tragique de Jeumont

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il faudra l'arme profondément enfoncée dans la tête du malheureux Nabal qui, mortellement atteint, ne tarda pas à râler.

Le soir même Nabal expira à l'hôpital de Maubeuge où il avait été transporté. L'abbé Méchouib fut arrêté à son domicile. Il prétendit et n'a du reste jamais cessé de prétendre qu'il n'avait fait usage du couteau dont il se servait peu de temps auparavant pour se couper du pain; que pour se défendre contre une agression de Nabal, qui l'avait saisi à la gorge. Il n'a été relevé sur la personne de Meckthoub, en haut de la poitrine, qu'une égratignure passagère de la main gauche.

Le jury a déclaré que le crime avait été commis par le meurtrier, et a condamné Meckthoub à la prison à perpétuité.

On a pris la précaution d'introduire dans les cas particuliers de Meckthoub affirmant ne point saisir le sens des questions, qui l'embarrassaient. Autrement, l'inculpé aurait bien les francs et les centimes.

Le président Dubuisson a tenu l'audience à une heure avancée, et cela sans que les débats se soient terminés.

Le président Dubuisson a tenu l'audience à une heure avancée, et cela sans que les débats se soient terminés.

— C'est pourtant lui qui m'a cherché dit-il, et qui m'a menacé.

— Mais ce cri que des témoins ont entendu au moment de la rixe ?

— C'est Nabal qui l'a poussé.

— Les choses ont été ainsi. En général, ce n'est point l'agresseur qui cris mais celui qui est frappé.

L'accusé ne veut pourtant pas démentir de sa version et il affirme encore que c'est Nabal qui l'a attaqué.

Bien que Meckthoub ne soit pas poursuivi pour vol qualifié — et le président le précise en évoquant les dernières paroles de la victime qui avait dit mourir, accusé Meckthoub d'avoir voulu lui voler 400 francs.

— Ce n'est pas vrai ! s'exclame Meckthoub.

— Il n'en est pas moins certain que Nabal était armé d'une arme à feu, vous n'avez jamais d'argent. Vous lui deviez même 175 francs.

— Ce n'est pas vrai !

— L'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

Et l'interprète explique à l'accusé qu'il s'agit de blessures reçues lorsqu'on se défend.

— Je ne comprends pas.

— Qu'on le lui dise en arabe.

# LA MODE A PARIS

## LES expositions de blanc attirent chaque année une foule considérable dans nos grands magasins.

C'est le moment de garnir vos armoires, Mesdames, car vous trouverez partout un choix important de beau linge et à des prix tout à fait avantageux.

J'ai remarqué de très belles parures, chemises de jour, pantalons, chemises de nuit, en batiste finement travaillée, en nanouk avec des impressions de fleurs, ou en crêpe de Chine ornés de jours, de dentelles et de broderie que l'on ne ferait pas soi-même pour les prix indiqués.

De ravissants pyjamas avec des coloris de toutes sortes ou rayures haute fantaisie, en soie, fine, zéphir, flanelle, etc., de confortables robes de chambre, des mouchoirs avec initiales, brodées main, d'autres en linon avec ourlets roulottés, tissés en couleurs variées.

Du linge de table en damassé blanc ou en toile de lin avec jours et broderie. Pour la campagne un service de couleur à grands carreaux rouge et or, ou bleu et or, en damassé cerise et or, ou le linge basique avec ses coloris vifs comme : tango, rouge, bleu, vert et autres.

Il est intéressant de remarquer que la vraie toile de lin, orgueil de notre industrie du Nord, est de plus en plus en vogue en raison de ses excellentes qualités et de son prix très raisonnable.

Les rideaux de fenêtre, les panneaux, les brise-bise en tulle ou fillet uni ou de couleur, avec de jolis dessins modernes, sont très admirés.

Les draps et taies assorties en toile blanche ou de couleur avec retour en broderie Colbert, sont ornés de jours fantaisie d'une richesse incomparable. Il y en a de plus simples en fil et coton garnis de pois brodés et festonnés fort gentils.

Votre femme de chambre sera très remarquée de vos amies si sur une robe noire, elle porte un beau tablier de linon ou de nanouk blanc, à bavette ou sans, garni de jours, de pois brodés, avec le col et les poignets assortis sur la robe.

Pour vous-même, Madame, afin de protéger votre robe à la maison, un tablier, une blouse ou kimono en vichy bleu, rose ou blanc avec poches, en crêtonne fantaisie, vous seront bien utiles.

Pour Monsieur, des chemises en fil à fil, en madapolam avec devant plat ou à gros pois, des chemises de nuit festonnées rouges, des pyjamas, des faux-cols, des mouchoirs en fil ou crêpe de Chine pour sa pochette. Que sais-je encore ?

Pour vos bébés, des bavets en nanouk brodés, des brassières, des béguins en crêpe de Chine, des combinaisons de nuit des robes de dessous garnies de jours, des parures en shirting ornées de broderie et feston, des barboteuses, et des amours de petites robes en toile deux tons.

Tout ceci est bien tentant, n'est-ce pas ? Quelle est la femme qui, même sans acheter, n'aime pas aller dans les magasins fouiller et remuer tout ce qui est mode et chiffons. Malgré elle, elle rentrera à la maison avec un petit paquet et dira à son mari : Regarde, chéri, j'ai fait une occasion !

UNE PARISIENNE.

## LES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE

L'époque où nous vivons marque-t-elle l'avènement réel de l'hygiène publique en France et la victoire du progrès sanitaire sur la mort-routine ? On est tenté de le croire. Et tout d'abord, nous assistons au triomphe de l'eau potable.

Pour réaliser des adductions d'eau, il ne manquera au bon vouloir des communes qu'une seule chose, le budget. L'argent, cette lacune est, aujourd'hui comblée. Les aides des subventions, naguère aléatoires, sont les uniques ressources du Parti Municipal et des Juges, soit 30 à 45 millions par an. A ce budget de deux milliards, on a ajouté, en 1929, 30 millions supplémentaires; et le budget de 1929, 5 millions 300.000 de crédits de mars et juin 1929, 200 millions.

La Commission de Répartition, qui siège au Ministère de l'Agriculture, est donc en mesure de satisfaire à toutes les demandes des municipalités. C'est une invite aux maires vigilants. A se rappeler le vieil adage : « Demandez et vous recevrez ».

La réalisation d'une adduction d'eau n'a désormais plus rien d'effrayant, et la marche à suivre est des plus simples. Le maire adresse au préfet, avec la délibération du Conseil municipal, deux dossiers, technique et financier, contenant l'analyse de l'eau à capter, le montant de l'ouvrage, un plan du projet, etc., enfin, tous les renseignements sur la situation, le budget de la commune. Si la valeur du centime est inférieure à mille francs, elle recevra une subvention de l'Etat calculée sur l'importance des travaux. Si elle est supérieure à mille francs, elle devra verser à l'Etat, en plus de la subvention, une somme de 10 à 20 % du montant de l'ouvrage.

Le doublement de cette avance vient d'être demandé par la Commission des Finances de la Chambre.

Enfin, le projet de loi relatif à l'outillage national prévoit 300 millions nouveaux de subventions pour les travaux d'adduction d'eau potable.

Les travaux d'adduction d'eau sont donc complétés et heureusement météorologiques. Un maire avisé n'a, pour trouver de l'argent, que l'embaras du choix. La première priorité à laquelle il doit s'attacher est évidemment celle de l'Etat. L'Etat, qui consent de son devoir, est intervenu.

Le prêt de l'Etat, qui est le plus avantageux, est de 2 fr. 95 % — c'est le taux actuel — est une faveur inespérée, surtout avec la facilité d'un remboursement en 25 ans. Cet emprunt, qui est garanti par l'Etat, est le plus avantageux. Les futurs bénéficiaires de l'adduction qui sont particulièrement intéressés à sa réussite sont les agriculteurs, les industriels, les commerçants.

Il faut enfin citer l'appui que prêtent aux communes le Crédit Foncier et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les 300 communes de France qui sont encore privées d'eau potable connaissent maintenant les facilités financières nouvelles qui s'offrent à elles pour en avoir.

Les habitants des baux de l'adduction communale ont acquis pour l'étude préparatoire des travaux, leur exécution et l'achat de la subvention, les facilités de paiement de deux bulletins distincts : apporter l'eau potable aux maisons, conduire de l'eau quelconque aux abreuvoirs, etc. Autant que possible, et avec raison, le Génie rural s'efforce de concilier les deux choses.

Je signale à cette occasion que les aménagements destinés à satisfaire aux besoins agricoles peuvent obtenir un prêt à 2 % de la Caisse rétrograde agricole.

Ainsi le progrès sanitaire, libéré des entraves qui le paralysaient au début, marche vers un succès certain.

Il appartient aux maires d'être, dans ce domaine, des guides et des animateurs. Pour réaliser le bien-être auquel il aspire justement, le pays doit, parallèlement à son électrification, poursuivre l'amélioration de son hygiène et de son confort.

(A suivre). FLEURY.

## Les élections du Conseil d'administration de l'Office départemental du Nord des Pupilles de la Nation

La Fédération du Nord de la France des Associations de mutilés et réformés, veuves et veuf, a tenu son assemblée générale à Lille, 73, boulevard de la Liberté, le 15 décembre 1929.

Le rapport de l'année 1929, par

## LA MODE A PARIS

LES expositions de blanc attirent chaque année une foule considérable dans nos grands magasins.

C'est le moment de garnir vos armoires, Mesdames, car vous trouverez partout un choix important de beau linge et à des prix tout à fait avantageux.

J'ai remarqué de très belles parures, chemises de jour, pantalons, chemises de nuit, en batiste finement travaillée, en nanouk avec des impressions de fleurs, ou en crêpe de Chine ornés de jours, de dentelles et de broderie que l'on ne ferait pas soi-même pour les prix indiqués.

De ravissants pyjamas avec des coloris de toutes sortes ou rayures haute fantaisie, en soie, fine, zéphir, flanelle, etc., de confortables robes de chambre, des mouchoirs avec initiales, brodées main, d'autres en linon avec ourlets roulottés, tissés en couleurs variées.

Du linge de table en damassé blanc ou en toile de lin avec jours et broderie. Pour la campagne un service de couleur à grands carreaux rouge et or, ou bleu et or, en damassé cerise et or, ou le linge basique avec ses coloris vifs comme : tango, rouge, bleu, vert et autres.

Il est intéressant de remarquer que la vraie toile de lin, orgueil de notre industrie du Nord, est de plus en plus en vogue en raison de ses excellentes qualités et de son prix très raisonnable.

Les rideaux de fenêtre, les panneaux, les brise-bise en tulle ou fillet uni ou de couleur, avec de jolis dessins modernes, sont très admirés.

Les draps et taies assorties en toile blanche ou de couleur avec retour en broderie Colbert, sont ornés de jours fantaisie d'une richesse incomparable. Il y en a de plus simples en fil et coton garnis de pois brodés et festonnés fort gentils.

Votre femme de chambre sera très remarquée de vos amies si sur une robe noire, elle porte un beau tablier de linon ou de nanouk blanc, à bavette ou sans, garni de jours, de pois brodés, avec le col et les poignets assortis sur la robe.

Pour vous-même, Madame, afin de protéger votre robe à la maison, un tablier, une blouse ou kimono en vichy bleu, rose ou blanc avec poches, en crêtonne fantaisie, vous seront bien utiles.

Pour Monsieur, des chemises en fil à fil, en madapolam avec devant plat ou à gros pois, des chemises de nuit festonnées rouges, des pyjamas, des faux-cols, des mouchoirs en fil ou crêpe de Chine pour sa pochette. Que sais-je encore ?

Pour vos bébés, des bavets en nanouk brodés, des brassières, des béguins en crêpe de Chine, des combinaisons de nuit des robes de dessous garnies de jours, des parures en shirting ornées de broderie et feston, des barboteuses, et des amours de petites robes en toile deux tons.

Tout ceci est bien tentant, n'est-ce pas ? Quelle est la femme qui, même sans acheter, n'aime pas aller dans les magasins fouiller et remuer tout ce qui est mode et chiffons. Malgré elle, elle rentrera à la maison avec un petit paquet et dira à son mari : Regarde, chéri, j'ai fait une occasion !

UNE PARISIENNE.

## LES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE

L'époque où nous vivons marque-t-elle l'avènement réel de l'hygiène publique en France et la victoire du progrès sanitaire sur la mort-routine ? On est tenté de le croire. Et tout d'abord, nous assistons au triomphe de l'eau potable.

Pour réaliser des adductions d'eau, il ne manquera au bon vouloir des communes qu'une seule chose, le budget. L'argent, cette lacune est, aujourd'hui comblée. Les aides des subventions, naguère aléatoires, sont les uniques ressources du Parti Municipal et des Juges, soit 30 à 45 millions par an. A ce budget de deux milliards, on a ajouté, en 1929, 30 millions supplémentaires; et le budget de 1929, 5 millions 300.000 de crédits de mars et juin 1929, 200 millions.

La Commission de Répartition, qui siège au Ministère de l'Agriculture, est donc en mesure de satisfaire à toutes les demandes des municipalités. C'est une invite aux maires vigilants. A se rappeler le vieil adage : « Demandez et vous recevrez ».

La réalisation d'une adduction d'eau n'a désormais plus rien d'effrayant, et la marche à suivre est des plus simples. Le maire adresse au préfet, avec la délibération du Conseil municipal, deux dossiers, technique et financier, contenant l'analyse de l'eau à capter, le montant de l'ouvrage, un plan du projet, etc., enfin, tous les renseignements sur la situation, le budget de la commune. Si la valeur du centime est inférieure à mille francs, elle recevra une subvention de l'Etat calculée sur l'importance des travaux. Si elle est supérieure à mille francs, elle devra verser à l'Etat, en plus de la subvention, une somme de 10 à 20 % du montant de l'ouvrage.

Le doublement de cette avance vient d'être demandé par la Commission des Finances de la Chambre.

Enfin, le projet de loi relatif à l'outillage national prévoit 300 millions nouveaux de subventions pour les travaux d'adduction d'eau potable.

Les travaux d'adduction d'eau sont donc complétés et heureusement météorologiques. Un maire avisé n'a, pour trouver de l'argent, que l'embaras du choix. La première priorité à laquelle il doit s'attacher est évidemment celle de l'Etat. L'Etat, qui consent de son devoir, est intervenu.

Le prêt de l'Etat, qui est le plus avantageux, est de 2 fr. 95 % — c'est le taux actuel — est une faveur inespérée, surtout avec la facilité d'un remboursement en 25 ans. Cet emprunt, qui est garanti par l'Etat, est le plus avantageux. Les futurs bénéficiaires de l'adduction qui sont particulièrement intéressés à sa réussite sont les agriculteurs, les industriels, les commerçants.

Il faut enfin citer l'appui que prêtent aux communes le Crédit Foncier et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les 300 communes de France qui sont encore privées d'eau potable connaissent maintenant les facilités financières nouvelles qui s'offrent à elles pour en avoir.

Les habitants des baux de l'adduction communale ont acquis pour l'étude préparatoire des travaux, leur exécution et l'achat de la subvention, les facilités de paiement de deux bulletins distincts : apporter l'eau potable aux maisons, conduire de l'eau quelconque aux abreuvoirs, etc. Autant que possible, et avec raison, le Génie rural s'efforce de concilier les deux choses.

Je signale à cette occasion que les aménagements destinés à satisfaire aux besoins agricoles peuvent obtenir un prêt à 2 % de la Caisse rétrograde agricole.

Ainsi le progrès sanitaire, libéré des entraves qui le paralysaient au début, marche vers un succès certain.

Il appartient aux maires d'être, dans ce domaine, des guides et des animateurs. Pour réaliser le bien-être auquel il aspire justement, le pays doit, parallèlement à son électrification, poursuivre l'amélioration de son hygiène et de son confort.

(A suivre). FLEURY.

## Les élections du Conseil d'administration de l'Office départemental du Nord des Pupilles de la Nation

La Fédération du Nord de la France des Associations de mutilés et réformés, veuves et veuf, a tenu son assemblée générale à Lille, 73, boulevard de la Liberté, le 15 décembre 1929.

Le rapport de l'année 1929, par

## LA MODE A PARIS

LES expositions de blanc attirent chaque année une foule considérable dans nos grands magasins.

C'est le moment de garnir vos armoires, Mesdames, car vous trouverez partout un choix important de beau linge et à des prix tout à fait avantageux.

J'ai remarqué de très belles parures, chemises de jour, pantalons, chemises de nuit, en batiste finement travaillée, en nanouk avec des impressions de fleurs, ou en crêpe de Chine ornés de jours, de dentelles et de broderie que l'on ne ferait pas soi-même pour les prix indiqués.

De ravissants pyjamas avec des coloris de toutes sortes ou rayures haute fantaisie, en soie, fine, zéphir, flanelle, etc., de confortables robes de chambre, des mouchoirs avec initiales, brodées main, d'autres en linon avec ourlets roulottés, tissés en couleurs variées.

Du linge de table en damassé blanc ou en toile de lin avec jours et broderie. Pour la campagne un service de couleur à grands carreaux rouge et or, ou bleu et or, en damassé cerise et or, ou le linge basique avec ses coloris vifs comme : tango, rouge, bleu, vert et autres.

Il est intéressant de remarquer que la vraie toile de lin, orgueil de notre industrie du Nord, est de plus en plus en vogue en raison de ses excellentes qualités et de son prix très raisonnable.

Les rideaux de fenêtre, les panneaux, les brise-bise en tulle ou fillet uni ou de couleur, avec de jolis dessins modernes, sont très admirés.

Les draps et taies assorties en toile blanche ou de couleur avec retour en broderie Colbert, sont ornés de jours fantaisie d'une richesse incomparable. Il y en a de plus simples en fil et coton garnis de pois brodés et festonnés fort gentils.

Votre femme de chambre sera très remarquée de vos amies si sur une robe noire, elle porte un beau tablier de linon ou de nanouk blanc, à bavette ou sans, garni de jours, de pois brodés, avec le col et les poignets assortis sur la robe.

Pour vous-même, Madame, afin de protéger votre robe à la maison, un tablier, une blouse ou kimono en vichy bleu, rose ou blanc avec poches, en crêtonne fantaisie, vous seront bien utiles.

Pour Monsieur, des chemises en fil à fil, en madapolam avec devant plat ou à gros pois, des chemises de nuit festonnées rouges, des pyjamas, des faux-cols, des mouchoirs en fil ou crêpe de Chine pour sa pochette. Que sais-je encore ?

Pour vos bébés, des bavets en nanouk brodés, des brassières, des béguins en crêpe de Chine, des combinaisons de nuit des robes de dessous garnies de jours, des parures en shirting ornées de broderie et feston, des barboteuses, et des amours de petites robes en toile deux tons.

Tout ceci est bien tentant, n'est-ce pas ? Quelle est la femme qui, même sans acheter, n'aime pas aller dans les magasins fouiller et remuer tout ce qui est mode et chiffons. Malgré elle, elle rentrera à la maison avec un petit paquet et dira à son mari : Regarde, chéri, j'ai fait une occasion !

UNE PARISIENNE.

## LES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE

L'époque où nous vivons marque-t-elle l'avènement réel de l'hygiène publique en France et la victoire du progrès sanitaire sur la mort-routine ? On est tenté de le